



En Nouvelle-Aquitaine, la fréquentation se maintient sur la saison touristique d'été 2018

La fréquentation des hébergements collectifs de tourisme de Nouvelle-Aquitaine se stabilise sur la saison touristique d'été 2018 par rapport à l'année précédente. Les nuitées baissent dans l'hôtellerie (-2,4 %), à cause notamment d'un repli de la clientèle française et stagnent dans les campings, alors qu'elles progressent sensiblement dans les autres hébergements collectifs de tourisme (+3,6 %).

Sébastien Brumaud, Jean-Pierre Ferret, Insee

D'avril à septembre 2018, les hébergements collectifs de tourisme de Nouvelle-Aquitaine (campings, hôtels, villages de vacances, résidences de tourisme...) enregistrent 45 millions de nuitées, dont 10,6 millions de nuitées des non-résidents (*définitions*), soit un niveau équivalent aux bons résultats de la saison d'été 2017. Avec 26,4 millions de nuitées, l'hôtellerie de plein air représente 59 % de la fréquentation saisonnière de la région ; l'hôtellerie de tourisme totalise 10,2 millions de nuitées, les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) 8,2 millions (*source*).

La progression (+0,1 %) est moindre que celle de la France métropolitaine (+1,3 %), qui reste cependant tirée en grande partie par l'Île-de-France (+7,7 %). À cet égard, la stabilité de la fréquentation en Nouvelle-Aquitaine est notable, comparée au reste de la moitié sud du pays (hormis en Corse) : -0,9 % en Occitanie, -2,4 % en Auvergne-Rhône-Alpes et -2,0 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En Nouvelle-Aquitaine, seuls trois départements affichent une hausse (Gironde, Corrèze et Creuse) avec notamment une progression importante des autres hébergements collectifs de tourisme en Gironde (+14,7 %) tandis que la hausse est plutôt expliquée par les campings en Corrèze et en Creuse. Grâce à son hôtellerie de plein air très développée, la Charente-Maritime reste le département néo-aquitain le plus touristique devant la Gironde et les Landes (*figure 1*).

Tous types d'hébergements confondus, les visiteurs non résidents représentent près d'un quart des nuitées ; Allemands, Néerlandais et Britanniques demeurent les touristes les plus présents dans la région.

Une fréquentation des campings stable mais volatile sur la saison

En hôtellerie de plein air (camping), la stabilité de la fréquentation observée par rapport à 2017 cache des évolutions mensuelles très contrastées, à l'image de ce qui est

1 45 millions de nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme en 2018

Nuitées dans les hébergements collectifs de tourisme d'avril à septembre 2018

Départements	Nuitées totales (en milliers)	Non-résidents (en %)	Évolution 2017/2018 (en %)			
			Campings	Hôtels	AHCT	Ensemble
Charente-Maritime	10 162	16,1	2,4	2,6	-0,3	-2,0
Gironde	10 034	27,2	0,5	-1,9	14,7	2,7
Landes	9 167	26,4	-0,5	-2,0	4,3	0,3
Pyrénées-Atlantiques	5 273	20,2	-4,1	-5,4	2,4	-2,9
Dordogne	4 428	35,5	-3,6	-2,7	-8,4	-3,9
Vienne	2 103	16,0	-6,6	-5,2	ns	-5,0
Corrèze	1 074	19,7	6,5	-0,3	-2,7	2,2
Lot-et-Garonne	861	22,9	3,3	3,5	ns	0,5
Haute-Vienne	701	19,5	5,3	-6,1	2,9	-2,5
Charente	464	30,3	1,2	-1,4	-5,5	-1,1
Deux-Sèvres	461	14,6	-4,4	-7,4	6,9	-5,0
Creuse	235	27,9	7,3	-2,5	ns	6,1
Nouvelle-Aquitaine	44 963	23,5	-0,1	-2,4	3,6	0,1

ns : non significatif

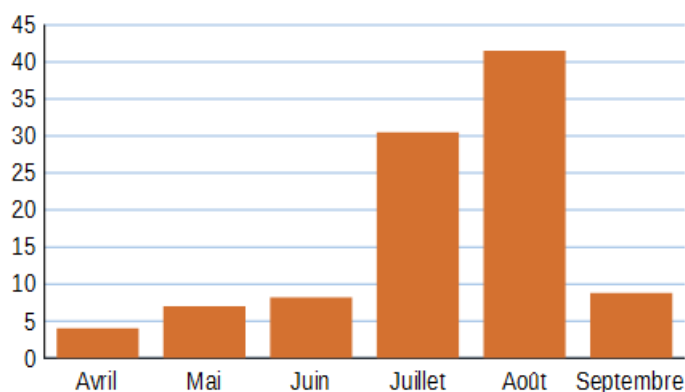
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les partenaires locaux

observé en moyenne en France métropolitaine. Certes, une forte baisse est enregistrée en avril (-33,2 %) en raison d'un temps maussade et d'un déficit de jours de vacances scolaires par rapport à 2017, mais elle est compensée en mai (+38,6 %), grâce à une météo clémente et un calendrier de vacances scolaires et de jours fériés plus favorable. Juin enregistre une baisse de 5,7 %. Juillet subit un léger repli (-2,6 %) et août est stable ; les deux mois d'été concentrent cependant la majorité des nuitées de la saison (*figure 2*). Septembre bénéficie d'une arrière-saison aux températures estivales (+16,0 %).

La Charente-Maritime reste le premier département d'accueil des campeurs (1,2 million d'arrivées représentant 7,1 millions de nuitées) devant les Landes et la Gironde. Même si les visiteurs y sont moins nombreux que sur la côte, les campings des trois départements du Limousin ainsi que la Charente et le Lot-et-Garonne réalisent une belle saison.

2 Au cœur de l'été, les trois quarts des nuitées de la saison en 2 mois

Répartition par mois des nuitées de la saison d'été 2018, dans l'hôtellerie de plein air (en %)



Source : Insee, en partenariat avec la DGE et les partenaires locaux

À l'inverse, la fréquentation des terrains baisse sensiblement dans les Deux-Sèvres, la Vienne, en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques : le repli du mois d'août accentue les déficits déjà observés en juin et juillet. Contrairement à la plupart des autres départements de la région, la fréquentation baisse également en septembre dans les campings des Deux-Sèvres et de la Vienne.

Près de 3 nuitées sur 10 sont imputables aux non-résidents sur l'ensemble de l'hôtellerie de plein air néo-aquitaine. Proportionnellement, la Charente et la Dordogne en accueillent le plus (4 nuitées sur 10) tandis que la Charente-Maritime, destination traditionnellement appréciée des résidents, en reçoit deux fois moins. Sur l'ensemble de la région, les Néerlandais demeurent les campeurs les plus nombreux, mais sont talonnés par les Allemands, en très forte hausse cette saison.

Recul de la fréquentation résidente dans les hôtels

La fréquentation des hôtels de la région recule de 2,4 % par rapport à 2017, mais reste supérieure à la saison 2016. Les nuitées de la clientèle résidente sont de nouveau en repli cette année (-4,3 %), mais un tiers des nuitées perdues sont compensées par celles des non-résidents dont la fréquentation continue de progresser (+5,5 %, après +2,8 % en 2017).

Ce recul de la clientèle résidente touche essentiellement l'hôtellerie d'entrée de gamme. La fréquentation de la catégorie « 1 étoile » diminue de 14,7 %, affectée notamment par la baisse de l'offre en chambres, et celle des « 2 étoiles » de 5,2 %. Au contraire, l'essor de la clientèle non résidente profite aux établissements classés « 4 et 5 étoiles » dont la fréquentation augmente de 2,6 %. Ainsi, le tiers des nuitées dans le segment haut de gamme est réalisé par des clients habitant à l'étranger. Les établissements « 3 étoiles » (37 % des chambres du parc hôtelier néo-aquitain) peinent à maintenir la fréquentation : -0,6 % après +4,8 % d'avril à septembre 2017.

La clientèle non résidente progresse, surtout grâce aux touristes extra-européens : leurs nuitées ont augmenté de 17,6 % par rapport à celles de la saison dernière. Les touristes vivant en Europe sont également plus nombreux (+3,1 %) y compris les Britanniques, en retrait la saison dernière, et qui reviennent cette saison (+1 %).

Le recul de la fréquentation affecte davantage les hôtels du littoral (-2,5 %) et ceux des zones rurales (-3,2 %), mais ceux des zones urbaines non littorales ne sont pas épargnés (-2,1 %) malgré l'essor de la clientèle non résidente (+9,7 %).

Davantage de nuitées dans les autres hébergements marchands

La fréquentation des autres hébergements collectifs de tourisme augmente très sensiblement (+3,6 %) en cette saison 2018, principalement en raison de l'allongement des durées de séjour. La Gironde, dont la hausse des nuitées atteint 15 %, contribue très fortement à cette évolution. Les deux tiers de cette fréquentation sont réalisés dans les résidences de tourisme et les résidences hôtelières qui enregistrent une augmentation de 9,7 % de leurs nuitées, en grande partie due à la clientèle résidente (87 % des nuitées). ■

Définitions

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients. Un couple séjournant trois nuits consécutives dans un hôtel compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

La clientèle peut être soit **résidente** en France (dont le lieu d'habitation habituel est localisé en France), soit **non résidente**.

Source

L'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont Appart'hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers, notamment ceux proposés par les plateformes internet. Ces enquêtes sont réalisées en partenariat avec la DGE et les comités régionaux et départementaux du tourisme.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Gidrol J.-C., « Fréquentation en hausse, grâce à la clientèle non résidente », *Insee Focus* n° 134, novembre 2018.
- Brumaud S., « La fréquentation des hôtels progresse encore en 2017 », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 35, mars 2018.
- Brumaud S., Ferret J.-P., « Une bonne saison touristique 2017 en Nouvelle-Aquitaine », *Insee Flash Nouvelle-Aquitaine* n° 30, décembre 2017.

